

FACULTÉ DE MÉDECINE DE SOUSSE

Année Universitaire: 2026 -2027

MASTÈRE PROFESSIONNEL MALADIES RESPIRATOIRES PROFESSIONNELLES & ENVIRONNEMENTALES

PRÉ-INSCRIPTION

MASTEREFMS.COM/INSCRIPTION

DATE LIMITE: 31 MAI 2026



PUBLIC CIBLE

Médecins du travail,
Pneumologues,
Médecins généralistes
ou spécialistes
diplomés
, Médecins de famille,
Résidents en
médecine



Mastère professionnel :

Maladies Respiratoires Professionnelles et Environnementales

I. COORDINATEURS DU MASTERE

Coordinateur 1:

- Pr Ag Asma GADDOUR
- [E-mail: asma.gaddour@famso.u-sousse.tn](mailto:asma.gaddour@famso.u-sousse.tn)

Coordinateur 2 :

- Dr Asma KNAZ
- [E-mail: asma.knaz@famso.u-sousse.tn](mailto:asma.knaz@famso.u-sousse.tn)

Comité de pilotage :

Pr Nejib MRIZAK
Pr Souheil CHATTI
Pr Maher MAOUA
Pr Ag Imen KACEM
Pr Ag Asma CHOUCANE
Pr Sana AISSA

II. OBJECTIFS DU MASTERE

Ce mastère professionnel a pour objectif d'apporter une formation complémentaire aux médecins et aux candidats désirant se perfectionner dans le domaine des affections respiratoires professionnelles et de l'environnement, domaine qui a enregistré aujourd'hui des progrès tangibles. Il permet aussi s'assurer aux candidats toutes les notions nouvelles et évolutives, indispensables aux pneumologues aussi bien qu'aux médecins du travail, dans leur triple responsabilité de diagnostic, de réparation et prévention des affections respiratoires liées à la profession.

III. PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse aux Professionnels de la santé : Médecins (hospitalo-universitaires, hospitalo-sanitaires, de libre pratique), Médecins du travail, Inspecteurs médicaux du travail, Résidents en médecine.

IV. CAPACITE D'ACCUEIL

30 apprenants par promotion (Une promotion chaque année)

V. DESCRIPTIF DE L'ENSEIGNEMENT

1. **Régime d'Etude** : Mastère professionnel obéissant au Décret n° 2012-1227 du 1er août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD" et conformément au dossier d'habilitation approuvé par la commission sectorielle.
2. **Durée d'études** : 2 ans d'études clôturés par un mémoire de fin d'études
3. **Volume horaire** : 14 semaines d'enseignement en mode présentiel théoriques sous forme des séances de cours et des Travaux personnels continues par semestre et réparties sur des modules fondamentaux et transversaux.
4. **Modules enseignés**:

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants:

- Module 1 : Historique-pollution atmosphérique
- Module 2 : Anatomie physiologie et immunologie
- Module 3 : Epidémiologie et moyens diagnostics et Méthodes d'évaluation de l'exposition
- Module 4: Maladies respiratoires d'origine professionnelles
- Module 5: Asthme lié au travail
- Module 6: Maladies respiratoires liées à d'autres agents
- Module 7: Maladies respiratoires liées à certaines professions
- Module 8 : Prévention& Réparation des Maladies professionnelles

En outre, le candidat doit valider deux modules transversaux au choix parmi trois modules possibles

à savoir le module anglais médical, le module méthodologie de recherche et le module certificat informatique et internet C2I.

5. Assiduité:

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant (doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tout candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module

Journées d'études :

Les rencontres se feront chaque samedi, toute la journée (éventuellement demi-journée), en dehors des vacances et jours fériés, selon un organigramme préétabli, et les séances se dérouleront à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED).

6. Modalités d'évaluations:

➤ *Session principale*

Chaque module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale=10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage.

➤ *Session de rattrapage*

Le module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale.

Tout candidat ayant validé l'ensemble des modules fondamentaux et transversaux doit valider les stages pratiques qui durent 30jours (15j/année universitaire) et qui se déroulent dans les services de pneumo-allergologie, de Médecine du Travail, dans une unité d'Allergologie, et les services doivent être des services hospitalo-universitaires rattachés à une des quatre facultés de Médecine de Tunisie (après accord de la commission du Mastère) afin d'atteindre les objectifs éducationnels. Ces stages

sont sous la responsabilité d'un enseignant encadreur.

Ces stages ont pour objectifs de :

- S'initier à l'activité des services hospitaliers concernés par le mastère : Pneumologie – Allergologie – Médecine du Travail ...
- Contribuer à l'activité de ces services : Visites des patients, Staff médicaux ...
- Apprendre les techniques d'exploration en Pneumo-allergologie et en Médecine du Travail : Patch-tests, tests cutanés...

L'apprenant ayant validé l'ensemble des modules et qui a effectué ses stages pratiques sera autorisé à choisir le sujet de son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'il rencontre sur les lieux de travail et en fonction de ses affinités avec tel ou tel module.

➤ *Soutenance de mémoire de fin d'études*

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés des travaux de groupe que réalisent les candidats tout au long de leur apprentissage. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres du jury.